

CHARTRE DE PRET DES LISEUSES ÉLECTRONIQUES

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

La médiathèque l'Étoffe des Mots met à disposition de ses adhérents **à partir de 16 ans**, et disposant d'une inscription en cours de validité, **quatre liseuses électroniques KoboGlo**. Le prêt est soumis à la signature de cette présente charte de prêt, plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. Pour les mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou représentant légal.

MODALITÉS DE PRET

- Un seul prêt de liseuse par carte et par famille est possible à la fois.
- Le prêt de liseuse est cumulable avec d'autres supports empruntés sur la carte.
- Les liseuses sont réservables lorsqu'elles sont déjà empruntées. La réservation et la prolongation sont possibles à partir du catalogue en ligne de la médiathèque ou directement auprès du personnel de la médiathèque.
- La durée de prêt est de **3 semaines**. Les pénalités de retard sont également appliquées à la liseuse, selon les mêmes modalités que pour les autres documents. La prolongation du prêt pour une durée supplémentaire de 3 semaines est possible uniquement si la liseuse n'est pas réservée par un autre usager.
- Dans la mesure du possible, pensez à recharger la liseuse avant de la rendre.

DESCRIPTIF DU MATÉRIEL PRÉTÉ

L'ensemble du matériel est vérifié au moment du prêt et au moment du retour en présence de l'utilisateur. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments ne sont pas rendus.

En cas de non restitution de la liseuse, quelle qu'en soit la cause, perte ou vol, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de la liseuse. Il en sera de même en cas de détérioration de l'appareil.

- 1 liseuse électronique KoboGlo : 130 €
- 1 étui de protection : 30 €
- 1 câble USB et son chargeur secteur : 30 €
- 1 mode d'emploi papier



RECOMMANDATIONS D'USAGE

Avant la première utilisation, il est conseillé de lire le bref mode d'emploi papier fourni avec le matériel.

À leur retour, les liseuses sont remises dans leur état initial. L'emprunteur est autorisé à modifier les paramètres proposés par défaut.

La liseuse étant un appareil fragile, il est nécessaire de la manipuler avec précaution. Conservez l'étui de protection lorsque vous la transportez de façon à éviter tout contact avec des objets susceptibles d'abîmer l'écran. Utilisez-la dans un environnement approprié, à l'abri de l'humidité. Si l'écran est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux et sec.

Pour tout renseignement : **03 89 39 64 00** ou **contact@mediatheque-valamarin.fr**

CHARTRE DE PRET DES LISEUSES ÉLECTRONIQUES

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de prêt des liseuses électroniques de la Médiathèque l'Étoffe des Mots et m'engage à la respecter.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

À Fellingring, le

Signature de l'utilisateur précédée de la mention « lu et approuvé » :

AUTORISATION PARENTALE (à remplir pour les mineurs)

Nom :

Prénom :

Autorise, en tant que représentant légal, le mineur dénommé ci-dessus à emprunter les liseuses électroniques de la médiathèque.

À Fellingring, le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :